



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 61738

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la très vive inquiétude exprimée par l'Union fédérale des consommateurs du Rhône concernant le retard pris dans les arbitrages du projet de réforme de la loi sur l'eau. Il lui demande quelles raisons peuvent justifier un tel retard, et quelles suites elle entend réserver aux demandes des associations de consommateurs qui sollicitent l'accès à une eau de qualité pour tous, une transparence accrue tant dans la consommation que dans la gestion de l'eau, une participation systématique des usagers à la gestion locale de l'eau et une révision de la politique fiscale de l'eau.

Texte de la réponse

la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives au projet de loi sur l'eau. Le projet de loi sur l'eau, en préparation depuis trois ans, a été attribué par le premier ministre et adressé pour avis au Conseil d'Etat au début du mois de mai. la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a présenté le projet en Conseil des ministres le 27 juin 2001. Il a été déposé à l'Assemblée nationale et sera inscrit à l'ordre du jour à la rentrée parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61738

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3175

Réponse publiée le : 16 juillet 2001, page 4099